

## **Mieux habiter la ville**

Comme toutes les villes d'Île-de-France, Sevran est confrontée à la crise du logement, avec plus de 8000 demandeurs de logement.

Si la Ville n'a pas de parc social, **elle agit auprès des bailleurs** pour pouvoir favoriser le logement de ses habitants et améliorer les logements.

La Ville de Sevran travaille également pour le « bien habiter ».

Avec les bailleurs, ou auprès des copropriétés dégradées, avec les amicales de locataires, nous luttons pour des **conditions de logement dignes**.

Les services de la Ville et les élus sont sur le terrain pour trouver des solutions aux problèmes du quotidien, ascenseur, entretien, chauffage, déchets, etc.


Plusieurs outils ont été mis en place pour faciliter ce travail.

Certaines villes ne jouent pas le jeu du logement social, pourtant essentiel aux habitants de la région Île-de-France.

Face à cela, les élus continuent de se mobiliser pour une meilleure équité territoriale en matière d'offre et de construction de logement.

Image

charte du logement



### [Présentation du Bilan de mi-mandat](#)

- **40 % de logements sociaux** sur la ville, gérés par les bailleurs
- **Accompagnement individualisé au relogement** pour les opérations Anru, par le service habitat et l'EPT Terres d'Envol
- Mise en place de **l'anonymisation** des candidatures pour la commission de désignation des logements vacants
- **74 683 €** attribués pour **l'aide** au logement
- **Accompagnement** des copropriétés dégradées et rachat de logement
- Mise en place du « **permis de louer** » et du « **permis de diviser** », pour assurer le bon état des logements loués
- Renforcement du **service communal d'hygiène et de santé**, qui travaille en partenariat avec l'Agence régionale de santé